

Quel littoral pour le Languedoc-Roussillon de 2010 à 2050 ?

*Une démarche prospective
participative engagée*

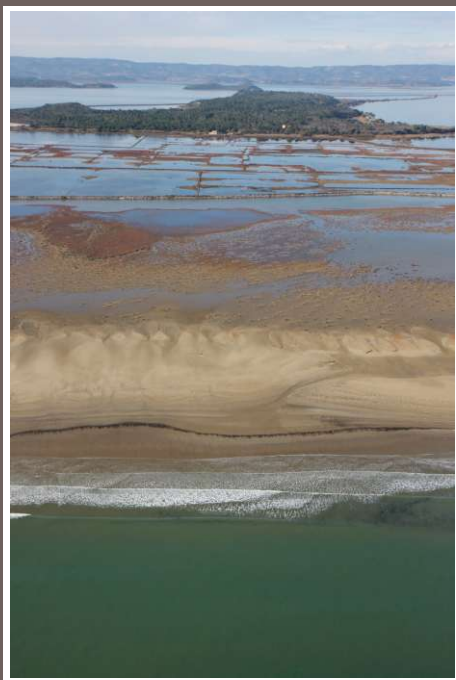


Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

L'Etat, lance une démarche de prospective participative sur le littoral du Languedoc-Roussillon sur une période de dix-huit mois, de septembre 2010 à mars 2012.

Cette démarche a pour objectif de faciliter les échanges entre les acteurs locaux « grenelliens » (collectivités locales, socioprofessionnels, scientifiques, associations, Etat) de manière à construire ensemble une vision du littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050.



Ile de st Lucie (Aude)

Pourquoi une telle démarche ? :

- susciter le débat sur les avenir possibles des territoires littoraux où se concentrent les enjeux socio-économiques et environnementaux régionaux
- favoriser la co-construction d'une vision prospective du littoral
- contribuer à la territorialisation du Grenelle de l'environnement



- s'inscrire dans une dynamique déjà ancienne : culture de l'anticipation développée dans les années 1960 par la Mission Racine et il y a une dizaine d'années, par la Mission littoral



La Grande Motte pendant les travaux



La Grande Motte actuelle

- faire émerger, avec le concours des acteurs locaux, des clés de compréhension ainsi qu'un cadre de propositions d'actions publiques et/ou privées innovantes.



Plage du Petit Travers, pendant la tempête, avant les travaux de rechargement .



Ouvrages de protections en petite Camargue, dunes artificielles et épis en enrochements.

Interroger des idées reçues, bousculer des habitudes de pensée

- quelles alternatives à une vision « mécaniciste » croissance démographique - construction logements - économie de services ou résidentielle ?
- le modèle actuel de développement économique du Languedoc-Roussillon constitue-t-il une fuite en avant ! Forte consommation de revenus de transfert et forte précarité « durable » ?
- quelles opportunités en termes de développement de filières économiques productives en Languedoc-Roussillon ?
- quelles perspectives pour les activités littorales ?



Une production partenariale

- trois ateliers de prospective participative (2011)
- trois livrets prospective de synthèse des ateliers (2011)
- un séminaire de restitution (2012)
- un rapport final et un document de synthèse (2012)

Atelier 1 : La diversification des ressorts de l'économie littorale – 17 mars 2011

- quelle évolution des ressources naturelles du littoral, quels potentiels de valorisation ?
- quelle singularité des systèmes productifs du littoral, quels avantages comparatifs de l'agriculture littorale, de la pêche, de la conchyliculture et du tourisme ?
- quel devenir pour les stations touristiques ?
- comment réguler la concurrence foncière entre activités au profit d'une diversification des économies locales ?
- quels types de données, d'informations, d'indicateurs ou de ressources manqueront aux porteurs de projets engagés dans des programmes compétitifs pour le littoral ?

Atelier 2 : Nouvelles formes et modalités d'aménagement – juin 2011

- quelles liaisons fonctionnelles des différents pôles urbains ?
- quelle mobilité durable et modes doux en lien avec les grandes infrastructures ?
- quel développement du littoral compte-tenu des influences métropolitaines extérieures à la Région comme Barcelone, Toulouse et Marseille ?
- quelles complémentarités entre plaine littorale et côte ?
- quelle gestion des « coupures d'urbanisation » de la loi littoral ?
- quels rôles des transports maritimes et des ports ?
- quelles trajectoires pour tendre vers un aménagement plus solidaire ?

Atelier 3 : Gouvernance et Résilience – octobre 2011

- quelles nouvelles formes d'action publiques partenariales demain ?
- quelle trame écologique, quelles échelles de préservation et de valorisation pour le bon fonctionnement des écosystèmes littoraux et marins ?
- quel espace « tampon » au regard des risques naturels ?
- Quelle logique d'adaptation raisonnée au changement climatique, vers la planification d'un retrait stratégique, Quels scénarios d'adaptation à la submersion marine ?
- Quelle adéquation entre gouvernance territoriale et « dynamique de portage de projets communs » ?
- Comment la restructuration des intercommunalités, notamment la réforme des collectivités locales, intégrera/impactera-t-elle le littoral ?

Séminaire de synthèse et de valorisation de la démarche – 2012

Nous remercions les membres du comité de pilotage associés à cette démarche :

Cécile Lenglet, Présidente, Sous-Préfète Littoral

Régis Morvan, Rapporteur, Chargé de mission prospective, DREAL Languedoc-Roussillon

Michel Gautier, Adjoint à la Directrice de la DREAL Languedoc-Roussillon

Gilles D'ettore, Député-Maire d'Agde, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Marie Bat, Maire de Bages, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, déléguée à l'environnement et au Parc Naturel Régional) ;

Hélène Rey-Valette, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université Montpellier I

Nacima Baron-Yelles, Professeur de Géographie, Ecole des Ponts

Catherine Bernié-Boissard, Professeur de Géographie, Université Montpellier III

Olivia Delanoë, Directrice Bureau d'études INEA

Jean-Claude Armand, Délégué Régional du Conservatoire du Littoral Languedoc-Roussillon

Claude Allet, Président-Directeur de BRL

Jean-Marc Guillelmet, Directeur du Développement Économique et Territorial, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon

Jean-Paul Salasse, Directeur des Ecologistes de l'Euzière.

Philippe Bauchet, Chef de Service Eau et Prévention des Risques Naturels, Conseil Régional Languedoc-Roussillon

Maureen Guennegan, Chargée de projet Réduction de la vulnérabilité aux Risques Naturels, Conseil Régional Languedoc-Roussillon,

Contact **DREAL Languedoc-Roussillon** :

Régis MORVAN

tel : 04 34 46 66 79

regis.morvan@developpement-durable.gouv.fr



**Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement**

520 allée Henri II de Montmorency
CS 69007

34064 Montpellier
cedex 2

tel : 04 34 46 64 00

fax : 04 34 46 64 09